

Un ancien préfet rwandais devant la justice française

Le procès de Laurent Bucyibaruta s'est ouvert lundi 9 mai, devant la cour d'assises de Paris.

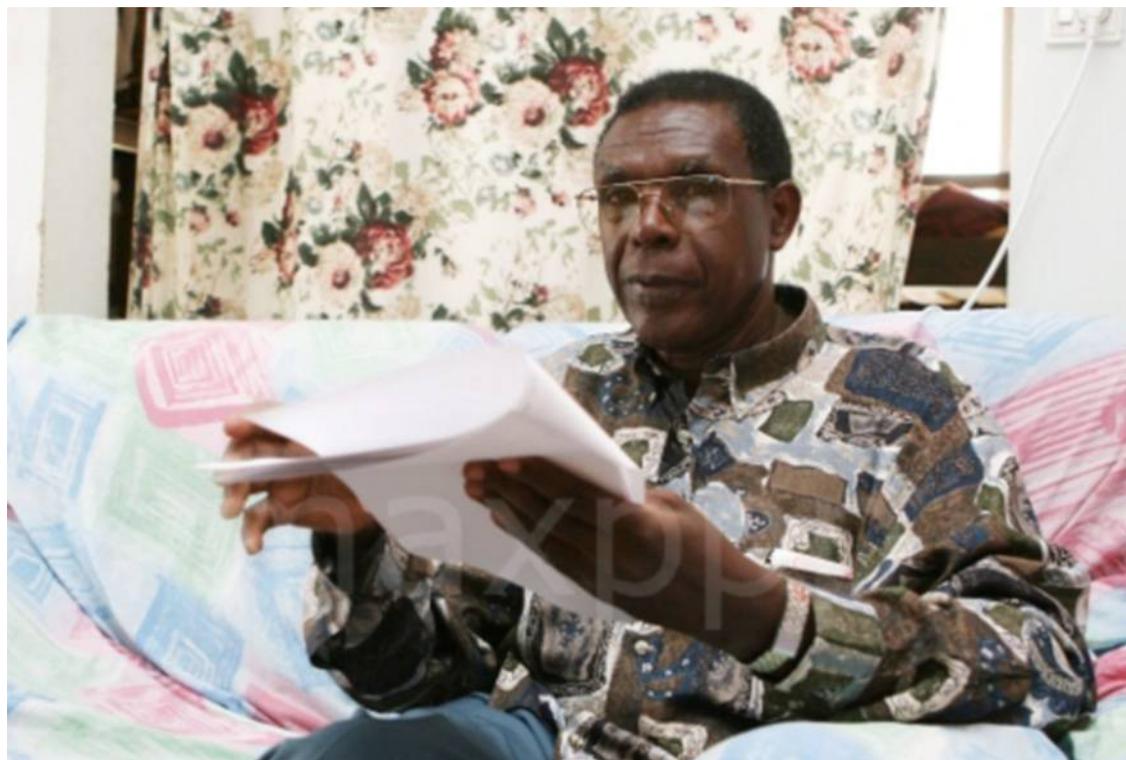
Il est accusé d'avoir favorisé le massacre de plusieurs milliers de Tutsis dans le cadre du génocide perpétré par des extrémistes hutus. À l'ouverture des débats, son avocat a dénoncé le caractère tardif et « inéquitable » du procès.

C'est en fauteuil roulant qu'il est arrivé dans la salle d'audience. Un homme de 78 ans, grand, mince, vêtu d'un costume beige qui s'est assis devant ses avocats. « *Compte tenu de vos problèmes de santé, souhaitez-vous vous exprimer debout ou en restant assis ?* », demande le président. « *Rester assis* », répond Laurent Bucyibaruta dont la voix, malgré le micro, reste difficilement audible. C'est donc dans ce grand siège bleu que, pendant deux mois, cet ancien préfet rwandais va s'expliquer sur son implication dans les massacres survenus dans sa région à l'été 2014 lors du génocide perpétré en 1994 au Rwanda, à l'instigation du régime extrémiste hutu.

Laurent Bucyibaruta comparait devant cette cour pour « *génocide* », « *complicité de génocide* » et « *complicité de crimes contre l'humanité* ». Des accusations graves liées au rôle que l'accusation prête à celui qui, en 1994, était à la tête de la Gikongoro, une région au sud de la capitale Kigali. Dans les semaines ayant suivi le début du

L'accusé clame son innocence depuis sa mise en examen.

génocide, Laurent Bucyibaruta a incité la population tutsie à venir se réfugier dans plusieurs paroisses ou une ancienne école. Des refuges qui, en fait, se sont révélés être des pièges, des sortes de nasses où hommes, femmes et enfants ont été attaqués par des miliciens hutus. Et victimes de tueries à grande échelle. « *Sur le site de l'école technique de Murambi, entre 3 heures et 8 heures du matin, près de 40 000 personnes ont été exécutées* », expliquait, quelques heures avant le début de l'audience, Alain Gauthier, président du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR). Pour les rescapés et les familles des victimes, le haut responsable a incité ces Tutsis à trouver refuge dans ces paroisses ou cette école en toute connaissance



Laurent Bucyibaruta est accusé d'avoir favorisé le massacre de milliers de Tutsis. Est Eclair/MaxPPP

de cause, sachant le sort qui leur serait réservé. Une affirmation que conteste l'accusé, qui clame son innocence depuis sa mise en examen.

Mais ce lundi 9 mai, c'est un autre argument que met en avant la défense : le « *délai déraisonnable* » mis par la justice pour faire comparaître l'ancien préfet, mis en examen il y a vingt-deux ans. « *L'institution judiciaire a été défaillante* », affirme Me Jean-Marie Biju-Duval, en dénonçant un « *procès inéquitable et injuste* », ne permettant pas à son client, à la santé très fragile, de se défendre pleinement. L'avocat ajoute que plusieurs témoins « *clés* » des faits ne pourront pas venir déposer à l'audience car ils sont aujourd'hui décédés. Ce qui justifie, pour la défense, l'annulation des poursuites. Un scénario impossible à imaginer pour Me Simon Foreman, avocat du CPCR. « *Si Laurent Bucyibaruta n'avait pas fui son pays pour la France, il aurait été jugé depuis longtemps au Rwanda* », lance-t-il, en ajoutant que l'accusé a aussi refusé en 2007 de comparaître devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda.

Si la cour d'assises écarte cette demande d'annulation, le procès pourra démarrer dès ce mardi. Avec, d'ici à une dizaine de jours, les témoignages de parties civiles. Certaines seront entendues par visioconférence depuis le Rwanda. « *Mais beaucoup viendront à Paris pour déposer à l'au-*

dience, explique Alain Gauthier. *C'est bien sûr une épreuve pour ces parties civiles, car ce n'est pas facile de témoigner aux assises. Certaines le feront un peu de reculons, désireuses malgré tout que justice*

soit faite. D'autres sont très déterminées. Une partie civile qui devait s'exprimer en visio nous a dit qu'elle voulait absolument être là. À la barre de la cour d'assises. » Pierre Bienvenu

essentiel

Emplois fictifs François Fillon condamné à un an de prison ferme

L'ancien premier ministre François Fillon a été condamné lundi 9 mai en appel à quatre ans de prison, dont un an ferme, 375 000 € d'amende et dix ans d'inéligibilité dans l'affaire des emplois fictifs de son épouse Penelope Fillon. Dans ce dossier qui avait explosé en pleine campagne présidentielle du candidat de la droite en 2017, sa femme s'est vu infliger deux ans de prison avec sursis et 375 000 € d'amende, son ancien suppléant Marc Joulaud trois ans de prison avec sursis. Tous ont été condamnés à verser environ 800 000 € à l'Assemblée nationale, partie civile. Les prévenus, absents de l'audience, ont annoncé se pourvoir en cassation.

sur la-croix.com
un article détaillé

sur la-croix.com
Emmanuel Macron à Berlin : où les présidents ont-ils effectué leur premier voyage ?

Publicité

MIKROKOSMOS - Passion

direction Loïc Pierre

Jean-Marc Larché au saxophone

Combien de Passion du Christ ont enflammé les plus belles plumes, inspiré les plus grands peintres ? L'art choral lui-même dispose d'un catalogue flamboyant forgé d'époques, de styles et d'esthétiques multiples.

Mikrokosmos présente 19 pièces vocales de compositeurs contemporains qui permettent d'explorer ce thème depuis l'évocation de la Passion du Christ (et des œuvres qu'elle a inspirées) jusqu'aux différentes passions qui habitent l'homme. Ce grand parcours vocal déploie une large palette d'émotions entre tristesse et gaieté, profondeur et légèreté, amour et mort.

- Des œuvres contemporaines.
- Une palette sonore exceptionnelle !
- Un chœur de 40 jeunes chanteuses et chanteurs, auréolé de 20 prix internationaux.



FRAIS DE PORT OFFERTS
sans minimum de commande
valable jusqu'au 30/06/2022
code promo LC*522

ADF - BAYARD musique

ÉCOUTER ET COMMANDER SUR www.bayardmusique.com
DISPONIBLE CHEZ votre librairie-disquaire
COMMANDER PAR COURRIER À :
ADF-BAYARD Musique - 23, rue de la Houssaye
Saint-Laurent-du-Mottay - 49410 Mauges-sur-Laire

BAYARD Musique
Spotify Apple Music
deezer qobuz